



# COMPTE -RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**MERCREDI 22 DECEMBRE 2021**

---

L'an deux mil vingt-et-un, le 22 décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de **M. Jacques GRAVEGEAL, Maire**

---

**PRESENTS:** Mmes Marie Louise CODOU, Régine MARTINEZ, Evelyne SUCH,

Mrs Jean Marc DAVALLON, Gérard LAUGE, Jacques GRAVEGEAL, Martin SANCHEZ, Miguel SERRANO,

**ABSENT EXCUSE:** Stéphanie TYNEVEZ

**PROCURATION:** M. Christian JEANJEAN à M. Gérard LAUGE et Mme Emilie IMBERT à Mme Marie Louise CODOU

**SECRETAIRE de séance :** Mme Marie Louise CODOU

---

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Adoption du compte rendu de réunion du 26/11/2021**
- 2- Gestion du personnel : Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**
- 3- Questions diverses**



MERCREDI 22 DECEMBRE 2021

## 1. Adoption du compte rendu de réunion du 26/11/2021

Le point 2 concernant le RIFSEEP et les primes est à compléter : précision de la non participation de Mme Régine Martinez au moment du débat sur les primes.

Une fois ce point complété, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents le compte rendu de réunion du 26/11/2021.

## 2. Gestion du personnel : Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

- Précision sur la non obligation de la mise en place d'une prime (régime indemnitaire non obligatoire) ;
- Définition de l'IFSE et du CIA, critères professionnels IFSE (élargissement des compétences, approfondissement des connaissances de l'environnement de travail et des procédures), critères professionnels CIA (valeur professionnelle, investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, sens du service public, capacité à travailler en équipe, contribution au collectif de travail) ;
- Proposition pour la délibération du RIFSEEP : article 2 : modalités de versement : pour congé maladie ordinaire, abattement si plus de 5 jours de maladie dans le mois ;
- 2 groupes de fonctions retenus : pas d'agent dans le groupe 1 et 3 agents dans le groupe 2 ;
- Répartition entre l'IFSE et le CIA :
  - 1- 60 % IFSE, 40 % CIA : 6 votes pour (proposition retenue),
  - 2- 70 % IFSE, 30 % CIA : 3 votes pour
  - 3- 1 abstention
- Montant maximum sur la base de la prime actuelle et de la projection de carrière : IFSE 780, CIA 520 ;
- Débat sur les montants individuels (Départ de Mme Régine Martinez) :



## MERCREDI 22 DECEMBRE 2021

- 1- En 2018 la base de calcul des primes était de 2500 € pour 67h hebdomadaires et 4 agents dont 1 agent en catégorie B ;
- 2- En 2021 la base de calcul des primes est ramené à 2200 € pour 62h hebdomadaires, 3 agents sans catégorie B ;

La répartition est faite au prorata sur la base de la masse salariale brute.

### 3. Questions diverses

- Permis de construire de la maison vigneronne dite Queyranne : accordé
- Place de stationnement village : devis reçu de LR2S LA REGION SUD SIGNALISATION et en attente de celui de Signaux Girod
- Aménagement rond point : risque de retard, pas de retour de Monsieur Sébastien Bossé (département de l'Hérault)
- Parcelle A 247 : toujours en vente
- Proposition de Mme Régine Martinez : création de prime exceptionnelle COVID pour Mme Jacqueline Martinez lié aux risques sanitaires de la classe : proposition non mise à la discussion ce jour (à reporter)
- Proposition de M. Martin Sanchez : utilisation de bois recyclé pour construire une bibliothèque au four : avis favorable

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10 .

La prochaine réunion est programmée le 28/01 à 20h30 .